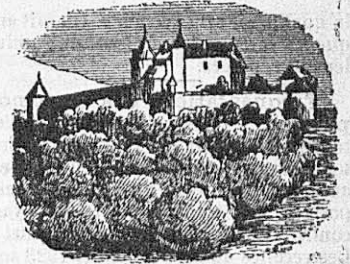




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
Annances mortuaires	
et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8⁵¹ 12⁰⁷ (d. j. f. 15¹⁰) 15³⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10⁰⁵ (10⁵⁵) 13²⁰ 17³⁵

Après le massacre de la Mission italienne.

M. Mussolini, a envoyé l'ultimatum que voici au gouvernement d'Athènes:

1. Que la plus haute autorité militaire hellénique présente, par l'intermédiaire de la légation royale italienne à Athènes, les plus solennelles excuses officielles au gouvernement italien.
2. Qu'une cérémonie funèbre soit célébrée en l'honneur des victimes dans l'église catholique d'Athènes en présence de tous les membres du gouvernement.
3. Qu'un honneur soit rendu au drapeau italien par la flotte hellénique dans le port du Pirée par devant une division navale italienne qui s'y rendra à cet effet. Des navires grecs ayant hissé au grand mat le drapeau italien tireront 21 salves.
4. Une enquête très sévère sera effectuée par les autorités grecques sur les lieux du massacre, en présence de l'attaché militaire, le colonel Perrone. La sûreté personnelle de ce dernier sera garantie par le gouvernement d'Athènes. L'enquête en question devra être menée dans un délai de cinq jours après la réception de la note.
5. Les coupables devront être condamnés à la peine capitale.
6. La Grèce devra payer à l'Italie une indemnité de 50 millions de lires italiennes à verser dans un délai de cinq jours après la réception de la note.
7. Les honneurs militaires seront rendus aux victimes au moment de l'embarquement des cadavres sur un vapeur italien dans le port de Prevesa.

Le gouvernement italien a demandé qu'une réponse immédiate lui soit donnée.

La réponse du gouvernement grec a été remise jeudi soir à la légation italienne par le chef de la section politique du ministère des affaires étrangères. Cette réponse déclare que le gouvernement grec considère comme injuste l'accusation du gouvernement italien d'après laquelle il est rendu responsable d'une offense grave envers l'Italie, aussi le gouvernement hellénique se trouve-t-il dans l'impossibilité d'accepter les demandes formulées aux numéros 4, 5 et 6 de la note verbale italienne qui porte atteinte à la souveraineté et à l'honneur de l'Etat grec. Néanmoins, prenant en considération le fait qu'un attentat odieux a été commis en territoire grec contre des ressortissants d'une puissance chargés d'une mission internationale, le gouvernement hellénique déclare:

1. Qu'il accepte d'exprimer ses regrets au gouvernement italien dans la forme la plus large et la plus officielle; à cet effet, le ministre d'Italie recevra la visite du commandant de la place d'Athènes.
2. Qu'il fera célébrer à la mémoire des victimes, dans l'église catholique d'Athènes, un service religieux auquel assisteront tous les membres du gouvernement.
3. Que le même jour, les honneurs seront rendus au gouvernement italien de la manière suivante: un détachement de la garnison d'Athènes se rendra devant la légation italienne dont il saluera le drapeau en rendant les honneurs réglementaires.
4. Tous les honneurs seront rendus de la même manière la plus solennelle aux victimes de Trevesa au moment où leurs dépouilles mortelles seront transportées à bord du navire italien.

En outre, le gouvernement grec se déclare disposé à accorder, dans la mesure de l'équité, une juste indemnité aux familles des victimes et il accepte volontiers les concours du colonel Perrone pour aider à l'instruction judiciaire et à la découverte des coupables.

Le gouvernement hellénique se plaît à espérer que le gouvernement italien voudra reconnaître le bien-fondé du point de vue ci-dessus exposé ainsi que l'esprit de conciliation et le vif désir du gouvernement grec de la satisfaire de la manière la plus juste.

La note adressée au gouvernement hellénique par M. Mussolini revêt tout à fait le caractère d'un ultimatum, n'admettant

aucune réponse dilatoire. A Londres, en particulier, on trouve que le président du Conseil italien est allé un peu vite en besogne et qu'il eût été peut-être préférable d'attendre les résultats d'une enquête sur place. A quoi on peut répondre que les enquêtes — surtout en pays balkanique — n'ont pas coutume d'aller bien vite. L'Italie cependant, avait les moyens de l'accélérer.

La Grèce, dans la réponse dont le ton modéré est fort digne se déclare dans l'impossibilité d'accepter certaines conditions de l'ultimatum.

Le pacte de la S. d. N. dit à son article 12:

« Tous les membres de la Société conviennent que, s'il s'élève un différend susceptible d'entraîner une rupture, ils le soumettront, soit à la procédure de l'arbitrage, soit à l'examen du Conseil. Ils conviennent encore qu'en aucun cas ils ne doivent recourir à la guerre avant l'expiration d'un délai de trois mois après la sentence des arbitres ou le rapport du Conseil. »

L'article 14 spécifie divers cas pouvant être soumis à l'arbitrage si la voie diplomatique est insuffisante pour les régler. L'article 15 établit le droit des membres de la Société de porter devant le Conseil les différends non soumis à l'arbitrage.

Par l'article 10, les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de leurs territoires respectifs. En cas d'agression, de menace ou de danger d'agression, le Conseil doit aviser aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation.

Enfin, par l'article 11, il est expressément déclaré que toute guerre ou menace de guerre intéresse la Société toute entière et que celle-ci doit prendre les mesures propres à sauvegarder la paix des nations.

L'Italie et la Grèce ont signé le Pacte. Elles sont soumises à ses obligations. Le conflit soulevé par le massacre de la délégation italienne en Albanie devait donc même être porté devant le Conseil. Il s'agit sans aucun conteste d'un différend susceptible d'entraîner une rupture entre deux pays par les dispositions qui précèdent. La Société des Nations voit là une première et solennelle occasion de remplir le rôle pour lequel elle a été créée et de trancher par son verdict souverain un conflit dangereux pour la paix.

M. Mussolini ne l'a d'abord pas voulu. Sans attendre l'appel de la Grèce à la Société des Nations, et prévenant même par la rapidité de ses actes l'intervention du Conseil, le gouvernement italien a recouru à la méthode violente des sanctions et a fait occuper l'île de Corfou par ses troupes. Le sang grec a coulé. On ne saurait que regretter de voir l'Italie porter, la première, une atteinte pareille aux dispositions du Pacte des nations, jeter le doute sur leur efficacité, se livrer à l'une de ces agressions qu'elle s'est engagée à réprimer et ajouter ainsi à l'inquiétude et aux soucis qui accablent l'Europe. Jamais pourtant meilleure occasion ne s'était offerte de faire jouer le mécanisme de l'arbitrage international. L'Italie n'avait aucune raison de craindre un verdict qui lui aurait certainement apporté toutes les satisfactions matérielles et morales qu'elle pouvait souhaiter. Il était même superflu de prendre un gage sur la Grèce, qui se serait inclinée devant la décision de ses juges. On peut donc dire, sans cesser d'éprouver pour le peuple italien les plus vives sympathies, que M. Mussolini a donné un mauvais exemple, propre à faire naître dans les autres pays le doute sur l'efficacité du Pacte quand les intérêts et l'honneur de l'Italie sont en cause.

Le conflit devant le Conseil de la S. d. N.

Dans une séance tenue samedi à 14 h., le Conseil a pris connaissance, à huis clos, de l'appel du gouvernement grec à la S. d. N. Cet appel, qui est signé du directeur du secrétariat hellénique permanent auprès de la S. d. N., M. Politis, est daté de Genève mais est basé manifestement sur les événements antérieurs à ceux de Corfou. La Grèce invoque l'assistance de la S. d. N. en vertu des articles 12 et 15 du Pacte. Il a été donné lecture de ces deux articles aux membres du conseil, puis ceux-ci ont cherché à se rendre compte de la situation. Ils ont entendu notamment M. Salandra, représentant de l'Italie et M. Politis, représentant de la Grèce, qui, ainsi que le pacte le prévoit, ont été invités à siéger, comme membres, et à prendre place à la table du conseil, quoique n'en faisant pas partie.

Les déclarations de ces délégués ont été faites sur un ton très ferme, quelque peu tendu, mais courtois. Les membres du conseil ont reconnu qu'ils avaient besoin d'un supplément de renseignements, avant de se prononcer et que les représentants des pays intéressés n'étaient pas à même encore de prendre des engagements d'aucune sorte. Aussi, à la demande de l'Italie et d'accord avec la Grèce, a-t-on adopté la résolution suivante:

« Le conseil, tout en consentant à un ajournement de courte durée de l'examen de la question, exprime le ferme espoir que les deux Etats intéressés ne se livreront, en attendant, à aucun acte de nature à aggraver la situation. »

On pense que l'ajournement sera effectivement de très courte durée. On parle de quelques jours.

L'impression qui s'est dégagée de la réunion, qui a duré une heure et demie, a été plutôt favorable. On pense que l'affaire pourra s'arranger sous les auspices de la S. d. N.

Le Conseil le fera, s'il tient à prouver que le Pacte n'est pas un chiffon de papier.

Comment se ruine le Reich pour favoriser la résistance passive.

Les milieux avertis, aussi bien à l'étranger qu'en Allemagne, n'ignorent pas que les crédits accordés par le Reich pour favoriser la résistance dans la Ruhr atteignent des sommes considérables, et exercent une influence décisive sur la tenue du mark, et par là, sur le coût de la vie. Il est, dès lors, étonnant que la presse allemande dans son ensemble ne fournisse aucun renseignement sur l'importance de ces crédits. On prétend même que le Reichstag est tenu, à cet égard, dans une ignorance complète.

Seule, la « Welt-Bühne » donne, sur cette matière, des chiffres qui ne manquent pas d'exciter, par leur grandeur, l'intérêt des milieux allemands et étrangers.

Suivant la « Welt-Bühne », des crédits, se montant au total à 1300 milliards de marks, auraient été accordés au syndicat des charbons de la Westphalie. D'autres syndicats de moyenne importance auraient reçu des sommes variant entre 15 et 20 milliards. Les banques privées auraient encaissé à ce titre 400 milliards. La « Stahlfinanzierungsgesellschaft », qui groupe les plus grands établissements miniers et métallurgiques de l'Allemagne, tels que ceux de Stinnes, Otto Wolff, Haniel, Klöckner, Mannesmann, Stumm, Rombach et Hoesch,

n'aurait pas touché moins de 600 milliards de marks. Le Gouvernement aurait fourni 100 milliards à la « Hilfskasse für gewerbliche Kredite » (Caisse auxiliaire de crédits industriels).

A ces sommes considérables, il convient d'ajouter les indemnités accordées en application de la loi concernant l'occupation (Okkupationsgesetz) qui sont payées par le Reich sans examen, d'après les indications de l'industrie jusqu'à 80 % de leur montant.

Au reste, cette énumération n'épuise pas la liste des subventions prélevées sur les ressources du Reich pour financer la résistance. Ainsi, l'industrie du fer et de l'acier est maintenant en pourparlers avec le Gouvernement au sujet du remboursement des « dépenses improductives » qu'elle a engagées.

NOUVELLES SUISSES

Tarif téléphonique et service militaire. — Le Département fédéral militaire rend les intéressés attentifs au fait que la mesure prise pendant le temps de service actif concernant les conversations téléphoniques au service militaire doivent être acquittées conformément au tarif en vigueur.

Double impôt sur le charbon. — On a pas réussi, jusqu'à maintenant, à donner l'explication du renchérissement des charbons importés du territoire de la Ruhr. L'Allemagne et la France n'ont rien abandonné de leurs points de vue, bien que la bonne volonté à l'égard des neutres subsiste de part et d'autre. On espère toutefois qu'on réussira au moins à assurer la livraison des briquettes. Par contre, il y a peu d'espoir que celle des mines reprenne: en réalité notre approvisionnement en charbon n'est pas touché, mais les chemins de fer fédéraux éprouvent des pertes sensibles.

Emigration. — Au commencement du mois d'août, il y avait 681 chômeurs suisses s'étant annoncés aux offices de placement en vue d'obtenir un emploi à l'étranger, et n'en ayant pas encore obtenu un. Sur ce nombre, il y a 13 architectes, 182 ingénieurs, 215 techniciens, 83 dessinateurs 1 conducteur de travaux, 1 géomètre, 29 chimistes, 1 médecin, 1 vétérinaire, 1 droguiste, 1 traducteur, 1 rédacteur, 4 instituteurs, 1 artiste-peintre, ainsi que des secrétaires, des institutrices et des gouvernantes. Plus de la moitié des Suisses disposés à émigrer se recrute dans les professions libérales. L'agriculture, l'horticulture, l'alimentation, l'industrie du vêtement, l'industrie des métaux ne fournissent plus qu'un contingent très restreint d'émigrants. Par contre 70 personnes appartenant au commerce et à l'administration recherchent un emploi à l'étranger par l'entremise des offices de placement.

Importation de céréales. — On nous communique que les pourparlers entre l'administration fédérale des céréales et les représentants du gouvernement hongrois ont abouti jeudi dernier à un accord concernant l'importation en Suisse de céréales hongroises. Il s'agit là d'un achat de quelques milliers de wagons de céréales de très bonne qualité. C'est le premier achat important effectué depuis les dernières années de guerre. La récolte en Hongrie est particulièrement abondante cette année et de plus

...y compris les meilleurs artistes du concert... dernières attractions, comédiens, présentés trois lions géants, par le... Dr. Fr. KNIE'S, que de chameau, lama, message d'éléphant. Cow-boys. Cavaliers, Icaris, Equilibristes, etc.

...lasses

...pour écoliers.

...ique.

A., Bulle

1811

Septembre

Jeu de l'oie

Jeu de quilles dimanche, CORBIÈRES O-CLUB. LE COMITÉ.

gentiane

prix du jour par la BLANC, à BULLE.

ique, Bulle.

qués en assemblée générale 8 septembre 1923, Ville de Bulle.

...m : ...s. ...blée seront délivrées jus- ...es actions, au siège social.

...seil d'administration.

A LOUER

en location aux enchères ...ants: les belles Sciernes, ...phiaz. Tous ces pâturages ...en aménagés.

...berge de Lessoc, lundi 17

...: Secrétaire communal.

IS DE FEU

oc offre à vendre, par voie ...ron 130 stères de ...az, près de la gare ...ères de sapin aux ...et prendre connaissance ...stiers. Déposer les soumis- ...s, jusqu'au samedi ...c du soir.

Secrétaire communal.

Immeuble

dre construction récente, ...as fréquentées de Fribourg, ...as et quatre logements. Si- ...nt. Pour renseignements ...t, Bureau d'affaires, 187, ...g.

les VACHES

...e sans danger.

Bertschy

VÉTÉRINAIRE GUIN

la qualité en est excellente. On sait au reste que les céréales hongroises sont universellement réputées.

Fréquentation des automobiles postaux. — Les chiffres suivants démontrent la fréquentation réjouissante des automobiles postaux sur les routes alpines : au mois de juillet écoulé les automobiles postales ont transporté 47.900 voyageurs, contre 34.827 pour le mois de juillet 1922. Les recettes du mois de juillet 1923 se montent à fr. 343.322 et dépassent de fr. 102.597 celles de juillet de l'an dernier.

Cette forte fréquentation s'est maintenue en août également. Durant les semaines du 28 juillet au 24 août 1923, il a été transporté 64.523 voyageurs, contre 46.576 pour la période correspondante de 1922, d'où une augmentation de 18.000 voyageurs, en 28 jours.

Stinnes et la presse suisse. — La presse suisse a publié ces jours derniers plusieurs informations au sujet d'un projet de création d'un organe de M. Stinnes en Suisse, ou au sujet de tentatives faites par ailleurs, permettant au groupe Stinnes d'influencer la presse suisse.

Les statuts de l'Association de la presse suisse faisant à cette dernière un devoir de défendre l'indépendance de la presse suisse, le président de l'Association attire l'attention des membres sur ces faits, qui seront l'objet d'une discussion au sein du comité de l'Association.

Schwytz. — Chute mortelle. — M. Adolphe Hiestand, de Pfäffikon, 25 ans, qui circulait à bicyclette entre Einsiedlen et Pfäffikon, a fait une chute ; il s'est si grièvement blessé qu'il a succombé.

Zoug. — Empoisonné par des champignons. — Une famille sans domicile fixe et qui vivait de la cueillette des champignons et des baies a été empoisonnée. Le père, Julius Reinmann, 31 ans, est mort à l'hôpital ; la femme est gravement malade et l'on désespère de la sauver. Un petit garçon de cinq ans, qui a pu rendre à temps les champignons vénéneux, se trouve actuellement dans un état satisfaisant.

Argovie. — Une enfant assassinée. — On a découvert, lundi matin, à Neuenschwand, dans un bois situé au-dessus de cette localité, le cadavre d'une fillette de sept ans nommée Buser, qui portait au cou des blessures provenant vraisemblablement de coups de couteau. Les soupçons se sont portés sur un individu peu recommandable, âgé de 16 ans, à l'arrestation duquel on a procédé.

On annonce encore ce qui suit au sujet de l'assassinat de Neuenschwand :

L'attentat sur la petite fille de 7 ans, du vannier Jacob Buser, a été commis entre 8 et 9 heures du soir. Le meurtrier Johann Fischer, qui n'a que 16 ans, travaillait à la fabrique de chaussures Bailly à Anglikon. Il a ouvert le ventre de la fillette, sans doute après l'avoir violée et lui porta plusieurs coups de couteau au cou. Il a été arrêté lundi matin à Anglikon et a fait des aveux. Il serait déjà coupable de plusieurs attentats aux meurs. Il s'agirait d'un déséquilibre.

Berne. — Tombé par la fenêtre. — A Oei-Diemtigen, M. Gottlieb Heid, 59 ans, ouvrier de fabrique, est tombé de sa fenêtre dans la rue et s'est grièvement blessé.

Les exploits d'un chauffard. — M. Pannmatt, mécanicien à Granges, possesseur d'une automobile depuis deux jours, faisait samedi, avec un camarade, une excursion par Soleure, le Bucheggberg et retour par Bienne. Il suivait vers 11 heures la route de Boujean à Perles ; à deux mètres de la ferme Burla, l'automobile, insuffisamment éclairée, paraît-il, bouscula trois piétons, qui allaient dans le même sens. Deux furent violemment jetés à terre ; M. Jacob Wyss fut tué sur le coup et Mile Zingg, de Mâche, eut une jambe et la clavicle brisées. L'automobile continua sa course, sans être dirigée, entra jusqu'à cent cinquante mètres dans les champs, en déracinant deux arbres, sans avoir de mal. Le conducteur regagna la route, rentra tranquillement à Granges et se mit au lit comme si de rien n'était. Le préfet de Bienne, informé de l'accident, se rendit immédiatement à Granges et fit réveiller l'auteur de cet exploit pour s'expliquer. Il ne possède pas de permis de conduire et n'est pas au bénéfice d'une assurance.

Vaud. — Un coureur se tue. — Un accident mortel est survenu samedi après-midi sur le parcours de la course Nyon-St-

Cergue. Le coureur Schärer était monté à St-Cergue pour reconnaître le parcours ; tout alla bien à l'aller. Au retour, en-dessus de Trélex, Schärer, qui descendait, nous dit-on, à une allure modérée, entra en collision, ou fut pris en écharpe — les versions varient — par une automobile appartenant à M. P., de Morges et passa sous la machine.

Relevé immédiatement, le coureur n'avait pas de blessures visibles très graves ; cependant, il succomba à l'infirmerie de Nyon où on l'avait transporté. Schärer devait prendre part à la course de dimanche et était inscrit dans la catégorie des 500 cc. avec une machine Scott.

Neuchâtel. — Violent incendie. — A Thielle un violent incendie a complètement détruit le domaine rural appartenant à M. E. Rœthlisberger. Une partie du mobilier et toute la récolte sont restées dans les flammes.

Genève. — Une grave affaire. — Sur la proposition d'une commission d'enquête présidée par le professeur Mégevand, directeur de l'institut médico-légal de Genève dont dépend l'asile de Bel-Air, le chef du département militaire chargé des services hospitaliers, vient de suspendre momentanément de ses fonctions le sous-directeur adjoint de l'asile de Bel-Air, le docteur Victor Demole, qui expérimentait sur des malades des sérums fournis par la maison de drogues chimiques Hoffmann-Laroche de Bâle, dont il est le conseiller scientifique rétribué. Le docteur Demole prétend être victime d'une campagne d'intimidation de la part du personnel de l'asile.

A L'ÉTRANGER

Un cataclysme au Japon.

Samedi, à midi, un tremblement de terre a ravagé le Japon. Une première dépêche, venue de San-Francisco, annonçait que la grande ville de Yokohama, dans l'île de Nippon, avait été détruite. Mais, comme cette cité de 200.000 habitants n'était guère composée que de maisons en bois, à un seul étage, cela paraissait invraisemblable. En effet, une dépêche ultérieure annonça que le port et la ville de Yokohama avaient été submergés par un raz-de-marée consécutif à un tremblement de terre. D'heure en heure, les dépêches ont fait apparaître le désastre comme de plus en plus grave. La capitale de Tokio n'a pas été moins éprouvée que Yokohama. Dans les deux villes, les incendies se sont allumés probablement par la rupture des conduites de gaz. Des quartiers entiers de la capitale ont été dévorés par les flammes. Le palais impérial lui-même a été menacé ; tous les autres principaux édifices de la ville ont été détruits. Le nombre des morts dans l'île de Nippon est considérable.

Des nouvelles venues du Japon disent que 100.000 personnes ont péri dans les seules villes de Tokio et de Yokohama. A Tokio, les flammes se sont propagées à l'arsenal, qui a fait explosion et a été entièrement détruit. Cette explosion a fait plusieurs milliers de victimes. Les dégâts sont le plus importants dans le district de Yamamoto. Des milliers de personnes manquant d'eau et de vivres. En s'écroulant, un édifice, à Marumouchi, a fait de nombreuses victimes.

La ville d'Atame sur le mont Hakone, a été démolie et 7000 de ses habitants ont péri. A Yokohama, le quartier des affaires a été rasé. La ville de Ito, dans la péninsule de Idzu, a été emportée par le raz de marée. En s'écroulant, le tunnel ferroviaire de Sarako, le plus grand du Japon, a causé la mort de 600 personnes.

Au secours de Tokio.

Le *Petit Journal* apprend de New-York de source britannique que le président, M. Coolidge, a fait parvenir un message à l'empereur du Japon lui offrant l'aide active des Etats-Unis.

Le président a ordonné à la flotte asiatique, actuellement à Port-Arthur, de se rendre immédiatement à Yokohama.

Des vivres et de l'eau potable sont acheminés vers Tokio.

Des avions sont partis de Nagoja à Tokio pour se rendre compte de la situation.

Sauve qui peut.

Des milliers d'habitants ont réussi à s'enfuir et à se réfugier à bord de vapeurs.

Une violente conflagration a éclaté à Jokasuta.

Le conflit italo-grecque

L'Italie ne reconnaît pas la compétence de la S. d. N. Le gouvernement hellénique a demandé à la Société des nations sa médiation dans

le conflit gréco-italien. Le Conseil de la Société des nations a pris connaissance samedi de cette requête et a remis sa décision définitive à cette semaine.

Lundi soir, on apprenait dans les milieux autorisés que la délégation italienne à Genève avait reçu de M. Mussolini l'instruction de ne pas reconnaître la compétence de la Société des nations dans ce différend et de ne pas assister à une discussion à ce sujet, soit devant le conseil, soit devant l'assemblée.

Cette nouvelle a causé au sein de diverses délégations une vive émotion. On assure que la délégation britannique ainsi que les gouvernements des Dominions sont fermement décidés à agir de façon à ce que les dispositions du pacte soient strictement observées.

De même les délégués des Etats septentrionaux qui sont sous la conduite spirituelle de MM. Branding et Nansen demandent que la requête du gouvernement hellénique soit prise en considération.

Comme une confirmation officielle de la décision du gouvernement italien n'a pas encore été reçue, on considère la situation comme sérieuse. On déclare également que M. Salandra aurait proposé de renvoyer la séance du Conseil de la Société des nations de mardi au cours de laquelle devait venir en discussion la crise italo-grecque à mercredi, afin d'attendre le retour du délégué italien Giurati, porteur des dernières instructions du président du Conseil.

CANTON DE FRIBOURG

Condamnation. — Le Tribunal de la deuxième division, présidé par M. le grand juge A. Calame, a condamné le réfractaire Dellenbach de La Chaux-de-Fonds à trois mois d'emprisonnement et à deux ans de privation de ses droits politiques. C'est la troisième fois que D. refuse de se présenter au recrutement.

Le jubilé de l'« Ancienne ».

La fête du 75^{me} anniversaire de la fondation de la société fédérale de gymnastique l'« Ancienne », dimanche, a été favorisée par un temps agréable et a très bien réussi.

Les concours sportifs organisés à cette occasion ont déjà commencé samedi, notamment pour les pupilles des deux sociétés de gymnastique de Fribourg, l'« Ancienne » et la *Freiburgia*. Ils ont continué durant la journée de dimanche et ont été suivis par un nombreux public, qui a chaleureusement applaudi les exercices de nos gymnastes et de leurs amis venus de tout le pays fribourgeois et des cantons voisins. Le championnat se divisait en trois parties : championnat artistique, « nationaux » et championnat athlétique.

GRUYÈRE

Nos éleveurs à Ostermundigen.

Le 25^{me} marché-concours, organisé par la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge, qui a eu lieu du 28 au 31 août, à Berne-Ostermundigen, a été favorisé par un temps superbe. Cette manifestation de l'élevage suisse a eu un très grand succès. Des 704 animaux présentés, 485, soit le 68,9 %, ont été primés. Ceci démontre que la qualité des sujets amenés était supérieure à celle de l'année dernière alors que, en nombre, le marché-concours de 1923 accusait 60 sujets en moins.

Ajoutons que nos éleveurs fribourgeois ont su y maintenir la réputation de notre bétail. Sur 132 taureaux qu'ils ont présentés, 78 ont été primés. M. Jacob Wissmuller, à Bulle, a obtenu plusieurs primes en bon rang ; MM. Paul Maillard, à Maules, André Repond, à Villarvolard, François Gremaud, à Farvagny, André Stocker, à Bulle, figurent au nombre de nos éleveurs qui ont des taureaux primés.

Malgré l'absence presque totale de commissions étrangères, les transactions ont été dès le début très actives et ont eu lieu à de bons prix. Plus de 70 % des taureaux exposés furent vendus ; le prix moyen de vente dépassa 1.350 fr. par animal. M. J. Wyssmuller, à Bulle, a vendu son taureau *Demet* à un syndicat neuchâtelois, 2.550 fr., et le taureau *Hector*, 80 points, à un syndicat argovien, 2.500 fr.

L'affluence des visiteurs au marché a été considérable. Les agriculteurs sont arrivés en foule de toutes les parties de la zone d'élevage de la race tachetée, de sorte que jeudi, journée officielle, les vastes halles de

l'emplacement très spacieux de l'exposition ne pouvaient presque pas contenir tout le monde.

Le succès du marché-concours d'Ostermundigen fait bien inaugurer des résultats de celui de Bulle, qui va commencer demain, mercredi.

Le concours fédéral de juments et pouliches aura lieu à Bulle le jeudi 27 septembre à 8 h. 30 du matin. Sont admises à ce concours :

I. Toutes les juments déjà inscrites au registre généalogique avec le bulletin de saillie de 1923.

II. Toutes les juments nouvelles pour l'admission au registre généalogique munies d'un certificat d'ascendance et de bulletin de saillie si elles sont portantes.

III. Toutes les pouliches nées en 1921-1922 et 1923 possédant un certificat d'ascendance.

Les inscriptions sont reçues avec les bulletins susmentionnés auprès du secrétaire à Vuippens jusqu'au 15 septembre au plus tard.

Marchés-concours. — Le règlement pour les expositions sera appliqué au bétail destiné au marché-concours de taureaux à Bulle du 5 au 7 septembre et aux marchés-expositions de bétail du comptoir suisse à Lausanne du 8 au 10 septembre pour le petit bétail (porcs, moutons, chèvres) et du 12 au 14 septembre pour le bétail bovin. Ce règlement stipule que les animaux non vendus seront transportés gratuitement au retour jusqu'à la gare du départ.

Tombola. — Nous prions nos lecteurs possesseurs de cartes de tombola de la fête cantonale de gymnastique, de lire en quatrième page la liste des numéros gagnants.

Aux Marches. — On nous prie de publier :

Le pèlerinage annuel des Marches aura lieu *lundi 10 septembre*. Comme ces années dernières, la Direction des Chemins de fer électrique de la Gruyère et de la Veveyse accorde gracieusement la faveur du retour à toute personne munie d'un billet simple course timbré aux Marches. Le train du matin part de Fribourg à 7 h. 07, de Romont à 8 h. 10, de Bulle à 8 h. 59, arrivée à Broc, 9 h. 11. Pour le retour le départ du train de Broc est à 16 h. 46, arrivée à Bulle 16 h. 58, départ pour Romont, 17 h. 35, arrivée à Fribourg 19 h. 37.

Les pèlerins trouveront en vente à l'abri des Marches une nouvelle édition du petit livre intitulé : « *Le Pèlerin des Marches* ». Ce livre contient des prières, des instructions et des exercices pour la Sainte messe.

Nous voyons, dans un numéro du *Matin* de juillet dernier, les lignes suivantes que les Bullois liront avec une certaine émotion :

Qu'est devenu le chef de station du tramway de Selancourt ?

Montbéliard, 8 juillet (dép. *Petit Parisien*.)

Dans les premiers jours du mois de février dernier, M. Louis Henrich, cinquante-trois ans, originaire de Romont (Suisse), chef de la station du tramway de Selancourt, quittait son bureau vers 6 heures du soir, sa journée terminée, pour rentrer chez lui. Il était porteur d'une somme de dix-huit cents francs qu'il devait verser le lendemain matin à la direction des tramways, à Audincourt. Or, M. Henrich n'a pas reparu à son domicile et les recherches faites pour retrouver sa trace n'ont donné aucun résultat. Toute la police régionale fut mise sur pied ; pendant plusieurs mois, les investigations les plus actives se poursuivirent ; on fouilla tous les terrains vagues avoisinants, ainsi que le lit de la rivière ; des pistes diverses furent suivies, mais vainement.

Le parquet de Montbéliard finit par lancer, le 17 avril dernier, un mandat d'arrêt contre le chef de station Henrich, et la police mobile de Dijon envoya sur la place un de ses meilleurs limiers qui, pendant plusieurs jours, se livra à une minutieuse enquête. Ce fut encore sans le moindre résultat.

Cette mystérieuse affaire passionnée depuis cinq mois l'opinion publique dans la région. Les avis sont partagés ; pour les uns, le crime ne fait pas de doute ; l'hypothèse de la fugue trouve créance auprès des autres, il est vrai moins nombreux.

Souvent à la fin du mois, le chef de station faisait des versements beaucoup plus importants de 18 à 20.000 francs parfois. Dans ces conditions, on se demande pour-

spacieux de l'exposition
ne pas contenir tout le

marché-concours d'Oster-
n inaugurer des résultats
qui va commencer de-

féderal de juments
lieu à Bulle le jeudi 27
30 du matin. Sont admi-

uments déjà inscrites au
gique avec le bulletin de

juments nouvelles pour
giste généalogique munies
ascendance et de bulletin
sont portantes.

pouliches nées en 1921-
sédant un certificat d'as-

ms sont reçues avec les
tionnés auprès du secré-
jusqu'au 15 septembre au

concours. — Le règle-
positions sera appliqué au

marché-concours de tau-
5 au 7 septembre et aux
ions de détail du comptoir

de du 8 au 10 septembre
détail (pores, moutons, ché-
au 14 septembre pour le

règlement stipule que les
vendus seront transportés
retour jusqu'à la gare du

Nous prions nos lecteurs
cartes de tombola de la fête
mnastique, de lire en qua-
liste des numéros gagnants.

ches. — On nous prie de

annuel des Marches aura
septembre. Comme ces an-
la Direction des Chemins

de la Gruyère et de la Ve-
gracieusement la faveur du
personne munie d'un billet

imbré aux Marches. Le train
de Fribourg à 7 h. 07, de Ro-
de Bulle à 8 h. 59, arrivée

Pour le retour le départ du
est à 16 h. 46, arrivée à Bulle
rt pour Romont, 17 h. 35,
ourg 19 h. 37.

trouveront en vente à l'abri
ne nouvelle édition du petit
: « Le Pèlerin des Mar-
re contient des prières, des
des exercices pour la Sainte

ns, dans un numéro du *Matin*
nier, les lignes suivantes que
ont avec une certaine émotion :

venu le chef de station
mway de Selancourt ?

d, 8 juillet (dép. *Petit Pari-*

premiers jours du mois de fé-
M. Louis Henrich, cinquante-
ginaire de Romont (Suisse),
ation du tramway de Selan-

son bureau vers 6 heures du
née terminée, pour rentrer chez
porteur d'une somme de dix-huit

qu'il devait verser le lende-
à la direction des tramways, à

Or, M. Henrich n'a pas reparu
le et les recherches faites pour
tracé n'ont donné aucun ré-

la police régionale fut mise en
pendant plusieurs mois, les in-
les plus actives se poursuivi-

illa tous les terrains vagues
ainsi que le lit de la rivière;
verses furent suivies, mais vai-

et de Montbéliard finit par lan-
vri dernier, un mandat d'arrêt
et de station Henrich, et la po-

de Dijon envoya sur la place un
eurs limiers qui, pendant plu-
se livra à une minutieuse en-

encore sans le moindre résul-

stérieuse affaire passionnée de-
nous l'opinion publique dans la

avis sont partagés; pour les
ne fait pas de doute; l'hypo-
fugue trouve créance auprès des

un vrai moins nombreux.
à la fin du mois, le chef de sta-
des versements beaucoup plus

de 18 à 20.000 francs parfois,
conditions, on se demande pour-

quoi il aurait pris la fuite avec 1.800 francs
seulement. S'il a été victime d'un attentat,
ses agresseurs croyaient sans doute qu'il
avait plus d'argent sur lui.

Comme Henrich est né en Suisse, bien
que naturalisé Français, le parquet de Mont-
béliard a cru devoir lancer dans ce pays
un mandat d'extradition, mais jusqu'à ce
jour le mystère reste impénétrable.

Au moment de sa disparition, M. Hen-
rich était vêtu d'un costume en drap foncé,
d'un pardessus noir avec col en velours, et
il portait une casquette qui a d'ailleurs été
retrouvée le lendemain dans un buisson
au bord de la rivière. Le disparu avait une
cicatrice d'un centimètre sur le derrière de
la tête et une autre à l'index de la main
gauche; la première phalange manquait à
ce doigt. Il portait une alliance avec, à l'in-
térieur, l'inscription suivante: Henrich, 26
avril 1919.

Réd. — Inutile d'ajouter que pour tous
ceux qui ont connu l'honorable M. Louis
Henrich, ancien jardinier en notre ville,
l'hypothèse d'un crime sur la personne du
fonctionnaire est la seule vraisemblable.

Nous recevons la correspondance sui-
vante que nous renvoyons à l'intéressé :

En réponse à l'article paru dans votre
journal du 31 août et signé: « Un qui n'a
pas été mis à l'amende » nous vous prions
de bien vouloir insérer la mise au point
que voici :

Dans le courant du mois de juillet, on re-
prochait à la gendarmerie bulloise de
n'être pas assez sévère vis-à-vis de la sur-
veillance sur la circulation des automobiles
et motocycles. Une autorité communale
gruyérienne s'adressa même jusqu'à Fri-
bourg, à la Direction de la Police, deman-
der une surveillance plus active dans ce
domaine. Ceci est-il venu en dépit de l'ap-
pel de votre journal du printemps dernier,
invitant les sportsmen à se rencontrer en
Gruyère, le pays idéal où l'on est à l'abri
des tracasseries de la police. Aujourd'hui, on ne
reconnait plus cette police paisible de hier;
on critique parce qu'il faut critiquer et
comme on blâme l'attitude de la gendar-
merie à l'occasion de la course du Bruch,
nous allons maintenant tâcher de mettre
au point cet article.

L'auteur dit que les autorités ont tenu
des souricières un peu partout! Nous con-
testons ce mot, car une souricière est un
endroit où la police place secrètement des
agents pour prendre au piège les délin-
quants; or, le Moto-Club Fribourgeois était
avisé qu'une surveillance stricte serait ob-
servée à cette occasion; donc pas de sou-
ricière.

On nous parle de chronomètre; à cette
occasion, la police se sert du tachymètre.
Que votre correspondant veuille voir ce
que cela signifie, qu'il veuille en outre
bien savoir que l'on ne peut pas tachymé-
trer deux ou trois personnes à la fois, à
moins que celles-ci ne marchent de front
ou à une distance toujours régulière. Celui
qui n'a pas été à l'amende sera celui qui
n'a pas pu être tachymétré régulièrement.
Le point de pointage était déjà passé et il
valait alors mieux laisser échapper un
chauffard que de s'exposer à des contesta-
tions. Nous aimerions encore connaître le
cycliste qui roule à la vitesse de 95 à 40
km. à l'heure. Est-ce un membre du Vélo-
Club « La Pédales » ?

Le rôle du gendarme, s'il ne consiste pas
seulement à dresser des contraventions, ne
consiste pas non plus à faire l'impossible
pour les éviter. Le cas visé dans votre ar-
ticle, au sujet d'une automobile partie sans
lumière, d'où résultat malheureux, ne peut
être incriminé aux gendarmes actuels, les
faits s'étant passés avant leur arrivée à
Bulle.

Nous ne commenterons pas plus loin cet
article dont l'auteur, s'il n'a pas été mis à
l'amende dimanche, le mériterait peut-être
bien souvent. Mais nous nous contenterons
de lui faire remarquer que si chacun avait
un peu plus de conscience et pratiquait un
peu mieux l'altruisme, il faudrait moins
de gendarmes.

Le *Tachymètreur*.

Cirque Knie. — On nous écrit :

Le grand Cirque national suisse des frères
Knie arrivera mercredi prochain dans
la soirée par train spécial à Bulle en ven-
nant de Fleurier où il vient de terminer
un stage plein de succès. Le nombreux ma-
tériel sera transporté sur 20 wagons de che-
min de fer et jeudi matin l'on commencera
le montage des nombreuses tentes sur la
Place du Marché. Vendredi soir à 8 heures,
aura lieu la grande représentation d'ouver-
ture.

Le succès que les représentations ont
remporté partout en Suisse jusqu'à présent
est la meilleure preuve que le programme
de la saison 1923 est d'une rare qualité et
d'une richesse véritablement exception-
nelle. Il n'est pas trop dit, si nous consta-
tons qu'un tel répertoire n'a jamais été
montré en Suisse dans n'importe quel
Music Hall, Variété ou Cirque. Les frères
Knie nous offrent ce beau spectacle dans

une nouvelle tente géante, fabriquée entiè-
rement en Suisse, avec une installation
parfaite et un aménagement de fort bon
goût. Le visiteur du cirque sera de suite
charmé de la beauté recherchée qui l'en-
toure, soit l'arrangement pratique des nom-
breuses rangées de bancs, de chaises, et de
loges, soit la décoration discrète et distin-
guée en même temps de la vaste tente.

L'on se croirait dans un grand cirque sta-
ble, quoiqu'il ne soit qu'une construction
de toiles et de mâts. L'illumination fééri-
que par de fortes lampes de 3 à 4000 bou-
gies donne à l'ensemble un charme origi-
nal, dont l'éclat rehausse doublement le
travail des nombreux artistes de marque
et de renom universel.

Citons en premier lieu les frères Knie
qui ont eu l'honneur de pouvoir montrer
leur talent pendant tout l'hiver dernier à
Paris dans le plus grand cirque de cette
métropole cosmopolite, et où ils furent ap-
plaudis tous les soirs par une foule interna-
tionale.

Les célèbres Icaris suisses, la famille
Kremo, ne manquent pas de faire parler
toute la ville de leur travail et de leurs
prouesses sans rival. Une réputation mon-
diale les recommande partout à juste titre.
Les sœurs Gordonetti, gymnastes acrobates
au trapèze, attireront l'attention et l'admi-
ration de chaque gymnaste, tandis que
Charles Knie dans sa dernière création
comme tireur artistique éveillera l'envie
de tous les tireurs et chasseurs.

Le programme du cirque comprend égale-
ment un riche répertoire de numéros de
dressage d'animaux et plus spécialement
d'animaux sauvages et exotiques. Les 6
ours comédiens, présentés par Paul Batty,
comme cyclistes, acrobates, danseurs, etc.,
sont la grande attraction du soir, tandis
que les 3 lions géants présentés par le
dresseur Alberti dans une grande cage
centrale occupant tout le manège font hon-
neur au courage et au sang-froid de leur
maître, qui les fait obéir à sa volonté par
son regard.

Anny Knie et Charley donnent un beau
spectacle comme jockey hardis et élégants.
La troupe américaine des Léon Smith ex-
celle comme acrobates et jongleurs à che-
val. N'oublions pas de citer « Dicky » le fa-
meux éléphant qui a étonné et stupéfait les
visiteurs de la Côte d'Azur pendant tout
l'hiver dernier. Les vastes écuries du cirque
Knie contiennent aujourd'hui les plus beaux
spécimens de chevaux et poneys de haute
race, merveilleusement dressés par le fa-
meux dresseur Bruno Pruszyński, pendant
que les dressages originaux, du directeur
Fr. Knie, d'animaux exotiques comme zè-
bre, chameau, lama, ânes-nains africains
etc. font preuve du grand talent de l'ém-
inent chef de cette grande entreprise suisse
de cirque.

Annexé au cirque se trouve une grande
ménagerie d'animaux exotiques et sau-
vages, qui mérite l'attention de tout le monde
et surtout des écoles et des instituts. Telle
ménagerie ne fut jamais montrée en Suisse
jusqu'à présent. Tout l'arrangement mon-
tre un goût raffiné et une rare finesse des
organisateur d'une telle exposition ambu-
lante. A part les animaux cités plus haut,
la ménagerie contient de beaux spécimens
de bêtes rares, comme hyène, loups sibé-
riens, ours de l'Himalaya, un kangourou
géant, des ours du Caucase, des macqua-
ques, chèvres de Transylvanie, 15 sortes
de singes, placés dans une cage centrale,
où ils se montrent dans leur véritable na-
ture drôle et original. Deux bébés lions,
nés au cirque le 1^{er} mai dernier, attireront
tout particulièrement l'attention de tout le
monde.

Nous ne voulons pas en dire davantage.
Que tout le monde y vienne pour y admi-
rer les chevaux de haute race, les gracieux
poneys de tous pays et toute la riche col-
lection d'animaux exotiques. Personne ne
regrettera cette visite, qui restera inou-
blable. Le Cirque Knie ne demeurera que 5
jours à Bulle et nous recommandons à tout
le monde de se réserver une soirée pour
passer quelques heures agréables chez les
Knie, où la célèbre écurière, Mme Thérèse
Reuz, montrera de nouveau la haute école
sur des chevaux pur-sang, dans une perfec-
tion rare. Les Clowns et Augustes, les cé-
lèbres frères Cavallini, ne manquent pas
d'amuser petits et grands avec leurs plai-
santeries tant originales que spirituelles.

ETAT CIVIL DE BULLE

Naisances.
1923. — Août 28. — Vultier Jeanne-José-
phine Madeleine, fille de Charles, repré-
sentant, de Burnevésin (Berne) et de Frieda
née Scharner.

29. — Pipoz Rose Marie-Léonie, fille de
Joseph, boulanger-pâtisier, de Charmey, et
de Mathilde, née Lavanchy.

Décès.
29. — Gex Lucie, fille de Frédéric, éli-
bataire, modiste, de Bulle, 32 ans.

Marriages.
22. — Glasson Jules, piqueur de ville, de
Bulle, et Liard Reine, née Nicolet, négo-
ciante, d'Avry-dev.-Pont, à Bulle.

24. — Magnin Jules, laitier, de Marsens,

et Gapany Jeanne, ménagère, de Marsens
et Echarlens.

30. — Grandjean Emile, employé postal,
de Le Crêt, et Zahnd Jeanne, de La Roche
et Pont-la-Ville, à Bulle.

Petite chronique.

Avant s'est enfui, et avec lui les grandes
chaleurs. Quoique tardive, la pluie tant dé-
sirée nous est venue abondante, faisant re-
vertir les prés jannis par le soleil ardent
et pousser dru le fourrage vert dont se re-
paît avidement le bétail.

Jusqu'à l'arrière-automne, nous n'avons
plus à craindre de disette d'eau. Quant aux
prairies, la rosée abondante de la saison les
abreuvra suffisamment sans que la pluie
refasse son apparition.

La saison des étrangers touche à sa fin et
l'on peut affirmer sans crainte de se trom-
per qu'elle a fourni un bel appoint à notre
économie nationale. De toutes les régions
on annonce que la saison a dépassé les es-
pérances et que le rendement en est sensi-
blement supérieur à celui de l'année der-

nière qui avait été la meilleure depuis la
guerre. On nous affirme que le contingent
de touristes étrangers a été, en août, de 20
à 30 % plus fort que l'année dernière.

Cet afflux d'étrangers dans nos stations
suisse doit être attribué probablement à la
chaleur persistante qui a attiré les gens
vers la fraîcheur des montagnes. Pour la
première fois depuis longtemps, des hôtels
ont dû refuser du monde.

Nos petites stations gruyériennes ont eu
cette année de nombreux hôtes.

Nous apprenons que M. Albert Genoud,
professeur de gymnastique en notre ville,
a été admis comme candidat au brevet de
professeur de danse et maintien, au dernier
cours de la Société suisse des Professeurs
de danse à Interlaken.

Frédéric GEX et famille remercient sin-
cièrement les Sociétés et particuliers qui
leur ont témoigné tant de sympathie pen-
dant la maladie et au décès de leur chère
LUCIE

**On achèterait
ou louerait
petite maison**

d'habitation avec jardin, de préfé-
rence Basse-Gruyère ou environs
de Romont.
Ecrire sous P. 2506 B. à **Publi-
citas, Bulle.** 1855

**Jeune fille cherche place de
sommelière**

dans un bon café en ville ou bon
hôtel de la Gruyère.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 2510 B. 1859

CHASSEURS

Voulez-vous tuer du gibier? Prenez une bonne cartou-
che de longue portée et de bonne
pénétration.
Vous trouvez cette munition chez
J. FIRMANN, à BULLE.
Envoi par la poste. 1858

A vendre

faute d'emploi
2 fusils de chasse.
S'adresser à **P. Droux, chef
de gare, Bulle.** 1857

AVIS

Le Juge de Paix de Gruyères
invite les personnes
qui ont des créances ou
prétentions à faire valoir
contre la succession de M.
Charles LAPP, décédé le 7
mai dernier, à les faire
connaître au notaire Henri
PASQUIER, à BULLE, jus-
qu'au 30 septembre pro-
chain. 1850

Vétérinaire GAPANY

de retour
**Castration
des vaches.**

Tailleuse pr. dames
1^{er} diplôme.
Se recommander :
Mlle C. HANSELMANN
La Condémine, BULLE.

Se rendrait aussi à domicile
pour faire des journées.
A la même adresse, à vendre,
une **belle robe**, de pièce d'é-
preuve, à bas prix.

PERSONNE

de confiance, sérieuse et présen-
tant bien
est demandée

dans un magasin de la place, pour
servir le jeudi et le dimanche.
Adressez offres par écrit sous
P. 2519 B. à **Publicitas, Bulle.**

VENTE JURIDIQUE

L'Office des Poursuites de la
Gruyère vendra aux enchères pu-
bliques, le **samedi 8 septem-
bre 1923**, dès 2 h. du jour, au
domicile de **Franç. Grangier**,
à la Cerniaz, à **Montbovon** :
1 vache de 6 ans, pie jaune.
Bulle, le 3 septembre 1923.

La lessive

Terplex

la lessive des lessives.

Arrêtez-vous !!

Voyez cet étalage !

C'est ici que vous trouverez le dessert le plus délicieux pour la béli-
chon: le **RAISIN** de toute première qualité, importé directement,
toujours frais, vu l'énorme écoulement et le prix modéré, est celui que
vous choisirez pour être le **plus sain**, le **préféré** et le **meilleur**
marqué. Et si vous voulez un repas non plus ultra, procurez-vous,
au même magasin, le **véritable salami de Milan**, le **Jambon**
roulé et la **mortadella**, spécialités que vous redemanderez après les
avoir goûtées.

Il est inutile d'ajouter que le Magasin est toujours abondamment
pourvu de tous autres **fruits** et **légumes** de premier choix, de
conserves de toutes espèces, et autres **spécialités** très appréciées
des gourmets.

Magasin PIERRE de GOUDRON
Rue de Vevey **BULLE** Téléph. 39

Hôtel des Alpes, Bulle

Dimanche et lundi soir
BAL

BENICHON

GRAND BAL :-

grande salle du **TIVOLI**
"ORCHESTRE"
KI-KI le JAZZ-BAND, 4 musiciens.
L. Saudan.

Dr. HERZOG

BROC
ABSENT
jusqu'au 17 septembre
pour service militaire.

A VENDRE

d'occasion un beau
FUSIL DE CHASSE
à trois coups.
S'adresser à **Alfred THORIN**,
Villars-sous-Monts.

La soussignée se recommande
pour tous travaux concernant son
état de
**BLANCHISSEUSE-
REPASSEUSE**

On cherche et porte à domicile.
Vve Alb. HANSELMANN,
la Condémine, Bulle.

ENCADREMENTS

Grand choix en **tableaux**
religieux et artistiques.
FELDER, le Closeau
BULLE

A vendre

une très **belle pouliche** primée
agée de 2 1/2 ans, et un **poulain**
de 3 1/2 ans, à choix sur les deux.
S'adresser à **Henri Troillet**,
usines de **Seigneur** (Ct Vaud).

Les 2 jours de la **Bénichon**

BONNE MUSIQUE
ET DANSE

au
Café de la Viennoise

— **BULLE** —
Dimanche matin :
CONCERT-APÉRITIF
Orchestre Bonzon.
Le TENANCIER.

Mlle Marguerite Brugger

Lauréate de l'Ecole normale
de Musique de Paris
ouvrira prochainement ses
cours de violoncelle
et de **piano**.

Prêre de s'inscrire, 17, Avenue
Tivoli, Fribourg. 1864

Vente d'immeuble.

L'Office des Poursuites de la
Gruyère vendra aux enchères pu-
bliques, dans une salle particulière
de l'**Auberge de Sorans**, le
mercredi 5 septemb. 1923,
dès 2 heures du jour, les **im-
meubles articles 496, 497,
460, 461 et 462** du regis-
tre foncier de la commune
de Sorans, appartenant à Gobet
Gustave, feu Joseph, et compre-
nant : **habitation, grange**,
écurie, jardin et place.
Bulle, le 3 septembre 1923.

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

L'Etrangère

PAR

L.-G. MOBERLY.

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

— Vous m'avez appris beaucoup parce que... je sais que vous êtes un homme de bien et que je n'en ai jamais connu jusqu'ici. Mais vous aimeriez m'aurait fait... m'a faite meilleure... Peut-être dois-je confesser ma faute; si j'ai la confession je ferai souffrir ces deux qui m'aiment... Si je rencontre ce Stephen Rambert et qu'il dise la vérité, ils souffriront bien davantage... Je dois, ou la dire moi-même, ou... éviter de voir cet homme, il n'y a pas de milieu... Laquelle de ces deux choses me diriez-vous de faire, si vous pouviez parler?

Les yeux du portrait regardaient gravement, presque sévèrement dans ceux d'Alison, sans rien qui pût aider la pauvre femme troublée qui, avec un soupir, s'éloigna de la table et reprit sa marche fébrile, essayant de résoudre le problème qu'elle avait, de ses propres mains, rendu si difficile.

XI

— Mon cher ami, je regrette infiniment; j'ai l'air de vous avoir amené ici sous de faux prétextes, mais ma pauvre cousine est

dans son lit avec la migraine, et personne ne l'a vue aujourd'hui.

Ces mots dits par Harold d'un ton vexé étaient accompagnés d'un regard de protestation suppliante mêlée d'ennui.

— C'est un contre-temps fâcheux, répondit Stephen Rambert, grand gaillard brun assis à ses côtés. Je me réjouissais de revoir la petite Rosamund... Excusez-moi de la signaler par son nom de baptême, Metcalfe, mais c'était presque une enfant quand je l'ai connue, une chère petite fille aux cheveux d'or, comme une fée.

Harold regarda avec surprise le visage sombre de son ami.

— Alors, elle a vieilli et beaucoup changé depuis que vous ne l'avez vue, dit-il lentement, elle doit être sortie de votre souvenir, mon ami. Rosamund est grande et n'a rien d'une fée aux cheveux d'or.

Les deux hommes fumaient sur la terrasse de Pailham Hall. Avant de répondre à la remarque de son compagnon, Rambert jeta le bout de sa cigarette et posa ses regards pensifs sur les corbeilles de dahlias flamboyants.

— C'est vrai, je ne l'ai pas vue depuis près de trois ans, dit-il après un moment de réflexion, mais j'ai un souvenir très net de ce qu'elle était alors, et je ne me serais pas attendu à ce qu'elle grandit tant; cependant, elle était très jeune, et les jeunes choses ont l'habitude de beaucoup pousser, ajouta-t-il avec un haussement d'épaules. Par Jupiter! Metcalfe, je peux avouer que je me suis senti très touché quand j'ai en-

tendu dire qu'elle épousait votre cousin. Dans mon for intérieur, j'avais fait le projet de retourner un jour au Natal et de lui demander d'être ma femme. Ses yeux bleus m'avaient ensorcelé!

— J'ai la conviction que vous confondez ma cousine avec quelqu'un d'autre, s'écria Harold légèrement irrité. Il faudrait une forte dose d'imagination pour lui trouver les yeux bleus. Gris, si vous voulez pas bleus!

— Bleus! répéta Rambert fermement, aussi bleus que la mer au cœur de l'été. Pauvre petite fille! peut-être les larmes ont-elles éteint ce bleu, mais je ne peux pas plus confondre Rosamund Hensdon avec une autre, que je ne peux me méconnaître moi-même!... Je regrette profondément de ne pas la voir aujourd'hui. Ne me taxez pas d'impolitesse pour vous ou votre famille, mais je vous avoue franchement que je suis venu luncher ici, aujourd'hui, uniquement pour voir ma petite amie... et je suis très déçu.

— Vous reviendrez, répondit Harold avec chaleur, vous disiez prolonger votre séjour à Cool Ash? Revenez un après-midi; si vous pouvez vous arranger pour arriver à l'heure du thé, vous êtes sûr de trouver Rosamund. Elle ne va encore nulle part et mon oncle et ma tante sont toujours charmés de recevoir mes amis.

— Vous êtes un heureux coquin, Metcalfe! dit l'autre avec un soupir, tandis que les deux hommes arpenaient la terrasse. Traité ici comme un fils, je suppose? Et toute cette

propriété sera à vous... Il peut être mal d'attendre les souliers d'un mort, mais vous êtes entré dans ceux de votre cousin sans les attendre ou les espérer... Je vous envie!

— Oh! c'est un beau domaine! lança Harold avec une indifférence affectée. Cette maison est naturellement comme la mienne maintenant. Mon oncle et ma tante me traitent comme un fils et mes amis sont les leurs... Ainsi revenez, Rambert. Ma cousine est généralement si bien portante, qu'elle ira certainement bien dans un jour ou deux. Mais vous la trouverez terriblement changée si vous vous attendez à voir une enfant aux cheveux d'or.

— J'y suis préparé! Les yeux fuyants de Rambert dévisagèrent Harold et se détournèrent vivement; il ne pouvait regarder les gens en face.

— Elle a passé par tant d'épreuves depuis que je l'ai quittée! Elle était à peine plus qu'une enfant alors; il semblait même ridicule de lui confier d'autres enfants.

— Une enfant! s'écria Harold, vous vous permettez des licences poétiques, vieux camarade. Même alors, Rosamund ne pouvait être une enfant à moins qu'elle n'ait vieilli de dix ans dans ces trois années... En outre, elle travaillait à Londres avant de partir pour le Natal.

(A suivre).

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

LOCATION DE MONTAGNES

Le mercredi 26 septembre 1923, à 3 heures du jour, dans une salle particulière de l'Auberge communale, la commune de GRANDVILLARD exposera en location par voie de mises publiques, pour le terme de six ans, ses montagnes ci-après: **Grosse-Chaux, Petit Mont, Cerniet Marion, Baudes et Servettes, Les Merlaz, Gros Lièry, La Figuière et le Soudin.**

Grandvillard, le 1^{er} septembre 1923.
1860 Par ordre: Le Secrétaire.

FÊTE CANTONALE FRIBOURGEOISE DE GYMNASTIQUE

Liste des numéros gagnants de la Tombola:

3720	1996	1078	3103	5006	4337	5860	5810	1590	3111	1273
4038	2890	4990	3046	4140	3697	4492	5408	5969	5872	668
1986	1336	1335	2447	3532	244	5808	3573	1274	020	4082
3099	473	2031	333	20	1144	5718				

Les lots doivent être retirés auprès de **M. Rouvenaz, caissier** (Banque Populaire de la Gruyère), jusqu'au **20 septembre** courant; passé ce terme, ils seront acquis à la Société de Gymnastique de Bulle. **Le Comité des Finances.**

100 personnes — Tentes géantes. — **4.000 places** — **80 animaux dressés.**

Cirque National Suisse
Propriété: **KNIE Frères**

BULLE PLACE DU MARCHÉ **BULLE**
Pour quelques jours seulement.

VENDREDI, le 7 Septembre 1923
à 8 heures du soir:

GRANDE REPRÉSENTATION D'OUVERTURE

av. un programme sensationnel et complètement nouveau p. Bulle

20 Attractions 20, de renom universel

e. a. les 6 ours comédiens comme cyclistes, acrobates, danseurs, etc., présentés par Paul Batty. — 3 lions géants, présentés en cage centrale par le dompteur Alberti. — La famille Kremo, Icarions suisses. — 2 Sœurs Gordonotti, gymnastes-acrobates extraordinaires. — Dir. Fr. Knie, avec ses magnifiques chevaux et poneys de race, dressés et présentés en liberté. — Grand tableau de dressage d'animaux exotiques comme chameau, lama, dromadère, zèbre, ânes-nains africains, Rhétlandais, 65 cm. de haut, perroquets, mandous, chèvres, chiens, etc. Heure de nourriture: 11-11.30 h. matin. Réduction spéciale pr. écoles accompagnées des maîtres.

Intéressante **Grande Ménagerie exotique** instructive ouverte tous les jours, depuis 10 h. matin.

80 animaux: 7 lions, éléphant, chameau, dromadère, lama, zèbre zébus, grizzly et Baribal-ours, loups, hyène, kangourou, ratons, ânes-nains africains, Rhétlandais, 65 cm. de haut, perroquets, mandous, chèvres, chiens, etc. Heure de nourriture: 11-11.30 h. matin. Réduction spéciale pr. écoles accompagnées des maîtres.

Samedi et Dimanche, à 3 h. apr. midi et 8 h. du soir:
Deux grandes Représentations extraordinaires avec le programme d'ouverture.

Location des places: à la caisse du Cirque, de 11-12.30 h. et une heure avant les représentations. Les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans ne paient demi-place qu'aux matinées.

Pour trains spéciaux sur Romont, Montbovon, Châtel-St-Denis, etc., voir annonces.

Parc pour vélos. — **RESTAURATION** — Surveillance p. autos. — Pour quelques jours seulement.

Pratique :- Economique

Les réchauds à gaz d'esprit de vin sont en vente au prix de **22 frs.** au **MAGASIN**

WIDMER & BLAIN
rue de Vevey, **BULLE**

Des racines de gentiane

fraîches et propres **sont achetées** au prix du jour par la

Distillerie Jules BLANC, à BULLE.

VENTE DE BOIS DE FEU

La commune de Lessoc offre à vendre, par voie de soumissions publiques, environ **130 stères de foyard, situés à la Schiaz, près de la gare de Montbovon, et 50 stères de sapin aux Plans Buth.** Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions s'adresser aux forestiers. Déposer les soumissions auprès de **M. le Syndic, jusqu'au samedi 8 septembre à 8 heures du soir.**

1826 Par ordre: Le Secrétaire communal.



Afin d'obtenir le maximum de vos **CHEVAUX** destinés à l'abatage, ou de ceux que l'on doit abattre d'urgence, adresses, vous directement, c'est à dire sans passer par des intermédiaires, à la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE** la plus importante. **Louve, 7, Lausanne.** H. Verrey. — Auto-camion. Tél. boucherie 92 59. Appart. 92.60



VINS

rouges et blancs
vaudois et valaisans

J. Moreno, Bulle

près de l'Hôtel de l'Écu.



Je l'aime ainsi

C'est à dire préparé avec la meilleure chicorée que je connaisse. Il est beaucoup plus sain que le café tout pur, et le goût n'en est pas altéré, mais au contraire accentué par la chicorée

Arome,

produit de fabrication suisse, plus fort que la chicorée ordinaire, tout en étant économique et bon marché. L'Arome possède en outre la particularité de rester toujours friable. Se trouve dans les bons magasins.

Seule fabrique: **Helvetia Langenthal.**

Docteur Morard absent

du 2 au 24 septembre.

Vente de terrain

Samedi 8 septembre 1923, de **2 à 3 heures** l'après-midi, à l'**Hôtel de Ville**, la **COMMUNE DE BULLE**, Fondation Tissot, exposera en vente, en mise publique, environ **3000 m² de terrain**, à détacher des articles 104 et 105 au cadastre de **Le Pâquier**, au lieu dit: **Le Bossonnet.** 1824 *Le Conseil communal.*

A VENDRE

un petit char à bras avec pont. S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 2477 B. 1829



fondée en 1778

NEEFF & Cie, succrs. de **Hugo Frères, Bâle 6.** V^{me} Comptoir Suisse, Lausanne Groupe VII, N^o 196.

A VENDRE

6 stères de troncs secs. S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 2507 B. 1854



Eternit Niederwilen



Laver avec le **SAVON STEINFELS**, c'est faire le plus de travail avec le moins d'effort.

FRÉDÉRIC STEINFELS
ZURICH

Avant de faire l'acquisition d'un vêtement, visitez la **Maison spéciale de Vêtements et Articles** pour Messieurs, jeunes gens et enfants

Aux Villes Suisses, Vevey

Angle des Rues du Centre et des Deux-Marchés.

Complets ville	39.—	44.—	49.—	59.—	64.—	70.—	75.—	85.—
pour Messieurs	90.—	95.—						
Complets très habillés	105.—	115.—	125.—	135.—	140.—			
remplaçant la mesure	145.—	150.—	165.—					
Pardessus mi-saison	54.—	64.—	70.—	75.—	85.—	95.—	110.—	
	120.—	130.—	140.—	150.—				
Manteaux imperméables en gabardine, caoutchouc ou cuir	29.—	34.—	39.—	49.—	54.—	60.—	70.—	75.—
	85.—	95.—						
Pantalons fantaisie	12.50	15.—	19.50	24.—	29.—	32.—	39.—	44.—
Vestons de chasse	19.75	29.—	34.—	39.—	45.—			
Bonneterie. — Chapellerie. — Chemiserie.								
TRACHSEL Frères.								

MONTAGNES A LOUER

La Commune de Lessoc expose en location aux enchères publiques ses gîtes et alpages suivants: les belles Sciernes, les Tannes, la grosse et petite Schiaz. Tous ces pâturages sont pourvus de bons chalets et bien aménagés.

Les enchères auront lieu à l'auberge de Lessoc, **mardi 18 septembre, dès 14 h.**

Lessoc 29 août 1923. Par ordre: *Secrétariat communal.* 1822

Persil

donne au linge une blancheur éclatante, remplace le blanchissage au pré!

A LOUER un appartement

au centre du village de Vuippons, comprenant trois chambres, cuisine, lumière électrique et un grand jardin. S'adres. à **M. Philippona**, boulang. **Vuippons.** 1837

A vendre

une dizaine de **bons vacherins** garantis pour la fondue. S'adresser à **Publicitas S.A.**, **Bulle**, sous P. 2504 B. 1853